



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DÉCEMBRE 2016

SDEY

Le Conseil Municipal décide d'intégrer l'ensemble des contrats gaz et électricité de la commune au groupement de commandes pour l'achat d'énergies et des services associés sur le périmètre de la Région Bourgogne Franche-Comté coordonné par le Syndicat Intercommunale d'Energie, d'Equipement et d'Environnement de la Nièvre

Le « LIEU DE VIE »

- Suite à l'appel d'offre du ravalement du « Lieu de vie », le Conseil Municipal décide de désigner l'entreprise FAUCONNET pour un montant HT de 33 000€.
- Le Conseil Municipal approuve l'existence du service public de commerce multi services, lieu de vie communal, et décide d'ériger ce service public facultatif, en service public communal.
- Le Conseil municipal décide de créer une commission DSP (Délégation de service public) avec 4 titulaires et 3 suppléants.

VENTE DE TERRAIN SUR LA ZONE ARTISANALE

Le Conseil Municipal décide de mettre en vente la totalité des mètres carrés viabilisés restant, soit 17 281 m², à diverses entreprises au tarif de 19 € HT/m².

ACHAT D'UN TERRAIN A LA COUDRE

Afin d'implanter un transformateur sur le Hameau de La Coudre, le Conseil Municipal décide d'acheter 10m² de la parcelle C 732 à 16 € le m².

DIVERS

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le service Technique de la F.D.C.Y effectuera, dans le cadre de la faune sauvage des comptages de nuit avec phare, les 14, 21, 28 février 2017.